

Epreuve E 5 - 28 / 03 / 2019

CCF 6 E 5-2 – coefficient 2

Pratique écrite individuelle
Durée : 2 heures

Capacité : C8 - Contribuer à l'identification des enjeux et à la définition des objectifs de gestion et de valorisation

SUJET

« 6ème festival des Bergers »

Votre classe de BTS GPN a été chargée de piloter avec l'Association des Bergers du Jura Franco-Suisse et Amis (ABJFS et Amis), durant l'année scolaire 2018-2019, un projet intitulé « 6ème festival des bergers », comprenant plusieurs volets dans lesquels s'inscrivent des actions visant la valorisation des espaces pastoraux et du métier de berger.

Ce projet a commencé en septembre 2018 par la rencontre des bergers dans le haut jura, suivie de celle de bergers au Maroc et s'achève en Juin 2019 suite à la réalisation du festival qui se déroule en Mai.

Documents joints :

DOCUMENT 1 : Quelle est la place du berger dans la société marocaine ? Enquêtes de terrain dans la vallée du Souss et du plateau de l'Oriental.

Source : Extrait du rapport de l'étude conduite par les étudiants BTS GPN 2017-2019 d'octobre à décembre 2018.

DOCUMENT 2 : Budget prévisionnel du projet global au 28 janvier 2019.

Source : Extrait du dossier de demande de subvention

Le sujet comprend 6 pages

Question 1 : 4 points

Dans le cadre du 6ème festival des bergers, vous avez identifié les enjeux du pastoralisme dans le haut Jura et dans deux régions au Maroc (extrait du rapport de l'étude conduite au Maroc - document1).

- A- Quels sont les intérêts de ce type d'étude pour réaliser un diagnostic socioéconomique, permettant d'appréhender les enjeux concernant les ressources pastorales au Maroc ?
- B- Cette étude a conforté les bergers ABJFS dans leur volonté d'ouvrir un volet international au 6ème festival. Quels sont leurs objectifs ? Justifiez.

Question 2 : 3 points

Le projet de festival est une co-construction entre l'association des bergers ABJFS et le LEGTA de Montmorot. Ce projet pourrait s'inscrire dans le cadre d'une convention liant les deux organisations

Quel est l'intérêt de conventionner ? Quel devrait être son contenu ?

Question 3 : 5 points

Le pilotage de la communication externe est important pour la réussite de tout projet, notamment le projet du festival des bergers et ses 3 volets (international, grand public, scolaire) .

Pour votre volet en particulier, présentez 3 actions concrètes de communication, une pour chacune des 3 grandes phases du projet clairement identifiée.
Pour chaque action, vous précisez la cible, l'objectif opérationnel, les outils à mobiliser .

Question 4 : 6 points

Pour tout projet vous devez évaluer les faisabilités techniques et économiques de celui-ci.

- A- Au cours de ce projet, vous avez dû réaliser des fiches action.
Quels sont les contenus incontournables d'une telle fiche et leur intérêt ?
- B- Vous contribuez au pilotage financier qui participe au cadrage du projet.
Expliquez comment l'équipe projet a procédé pour aboutir au budget prévisionnel, daté de Janvier 2019 (document 2).
- C- Le Commissariat de massif du Jura est un partenaire financier important.
Qu'est-ce qui justifie l'implication de cette organisation dans le festival des bergers ?
Développez.

Question 5 : 2 points

Dans un bilan à produire pour nos partenaires, vous devrez construire un document présentant l'évaluation du projet sur tous ses aspects.

Après avoir précisé le volet sur lequel vous travaillez, vous présenterez un de vos objectifs opérationnels, un indicateur pour une évaluation qualitative de celui-ci ainsi que les moyens pour le mesurer.

NOM – Prénom :

GRILLE D’EVALUATION**C8** : Contribuer à l’identification des enjeux et à la définition des objectifs de gestion et de valorisation

Sous Capacités	Critères	Q	Indicateurs	--	-	+	++	Notes
8.1. Contribuer à l’identification des enjeux et à la définition des objectifs de gestion et de valorisation.	Analyse d’enjeux socioéconomiques et d’objectifs généraux d’un projet de valorisation.	1	A-Pertinence des éléments montrant les intérêts d’un diagnostic socio économique. B-Clarté et cohérence d’au moins 2 objectifs motivant les bergers pour un festival des bergers volet international					/4
8.6. Prendre en compte les cadres organisationnels	Identification des conditions d’un partenariat	2	Pertinence des intérêts d’une convention Exhaustivité des éléments principaux du contenu d’une convention					/3
8.3. Préciser les conditions de mise en œuvre et les étapes du projet	Caractérisation des actions de communication externe aux différentes phases d’un projet	3	Identification claire de 3 actions de communication cohérentes avec les 3 grandes phases du projet Pour chacune des 3 actions : complétude des éléments précisant : cible, objectif opérationnel, outils					/5
8.4. Evaluer les faisabilités technique et économique du projet	Connaissance de l’outil fiche action Maitrise de la construction d’un budget prévisionnel Maitrise du cadre d’action d’un des partenaires financiers	4	A-Pertinence des intérêts d’une fiche action dans le phasage d’un projet A-Exhaustivité du contenu de d’une fiche action B-Qualité de la démarche et de la présentation des éléments budgétaires C-Présentation satisfaisante du Commissariat de massif C-Explication claire des axes réglementaires en lien avec le projet					/6
8.5. Evaluer les actions conduites	Adéquation d’un procédé d’évaluation à l’objectif poursuivi	5	Présentation claire de l’objectif opérationnel à évaluer Pertinence de l’indicateur qualitatif proposé et réalisme des modalités d’évaluation					/2

TOTAL :**/20****APPRECIATION :**

DOCUMENT 1 : Quelle est la place du berger dans la société marocaine ? Enquêtes de terrain dans la vallée du Souss et du plateau de l'Oriental.

Pour tenter de répondre à cette question, nous nous sommes intéressés à plusieurs dimensions du berger : sa relation à son métier, à l'attractivité de celui-ci, à son rôle dans la gestion d'espace naturel, à la dynamique des parcours pastoraux qu'ils utilisent. Pour chacune de ces dimensions (AXES), nous tenterons une synthèse des réponses apportées par les bergers interrogés, aux hypothèses que nous avons définies dans le cadre de ce travail.

Concernant le berger en tant qu'Homme et la relation avec son métier (axe A),

Hypothèses sur le statut du « Berger », « Eleveur », « Berger éleveur »

Nous constatons des différences selon les 2 régions. Dans le SOUSS, le berger est berger éleveur surtout, il conduit un troupeau modeste. Certains d'entre eux exercent d'autres métiers en parallèle pour vivre. Dans L'ORIENTAL, la distinction est nette entre éleveurs, propriétaires de grands troupeaux et bergers « salariés » employés par les éleveurs.

Hypothèses sur la viabilité de l'activité professionnelle, métier de « berger

Dans les deux régions, les bergers interrogés s'accordent pour dire que le métier est peu rémunéré vis-à-vis des contraintes, savoir-faire et conditions de vie. Nous observons toutefois des nuances entre ces deux régions.

Dans le SOUSS, la rémunération est estimée insuffisante et est, de surcroît, fortement soumise aux fluctuations de la demande ovine, caprine et aux crises, notamment lors des périodes de sécheresse où les prix baissent fortement suite à une offre abondante sur les marchés locaux (et régionaux) de la viande ovine et caprine, conséquente au délestage des troupeaux faute de fourrage.

Dans la région de l'ORIENTAL, pour les éleveurs, la rémunération et les conditions de vie sont satisfaisantes même si la taille du troupeau est déterminante dans l'augmentation des revenus. Les Bergers « salariés », moins rémunérés, bénéficient d'une stabilité des emplois qui assure une stabilité économique. Le rôle de l'ANOC semble non négligeable dans la recherche de cette stabilité économique (suivi sanitaire, aide à la sélection de races locales, débouchés, projet de développement d'une filière de qualité...)

Hypothèses sur la transmission du métier de « Berger »

Dans les deux zones, les bergers interrogés n'ont pas de formation professionnelle, l'apprentissage du métier s'est fait sur le tas, par la transmission familiale essentiellement.

Dans la région du SOUSS, les bergers désirent que les enfants fassent un autre métier, le métier de berger se fait « par défaut ».

Par contre, dans l'ORIENTAL, les éleveurs souhaitent avoir au moins un héritier (perpétuation d'un héritage familial, perte des droits de pâturage sinon), mais pas davantage non plus pour ne pas diviser le troupeau entre plusieurs afin que l'héritier ait un troupeau de taille suffisante. Les bergers « salariés » ont aussi la volonté de transmettre leur savoir-faire mais cette transmission est plus rare et pose la question de la perte des savoir-faire, essentiellement transmise dans le cadre familial.

A propos de l'attractivité du métier dans une perspective de continuité de celui-ci (AXE B)

Hypothèses sur l'attractivité sous l'angle de la rémunération des compétences et facilité de transmission du métier de « Berger »

Nous constatons des différences entre les 2 régions. Dans le SOUSS, le métier n'est pas attractif, la transmission est limitée aux jeunes qui n'ont pas d'autres options plus sûres.

Dans l'ORIENTAL, par contre, être « Eleveur » est plus attractif, nous pouvons attribuer cette attractivité en outre à une rémunération et une stabilité plus importantes. Des retours au métier d'éleveurs ont lieu après des expériences professionnelles diverses vécues en dehors de la région d'origine. Pour les bergers « salariés » la situation est moins idéale ce qui est problématique pour les éleveurs qui risquent, à terme, d'avoir des difficultés à recruter les personnes disposant de ces savoir-faire, complémentaires aux leurs.

Hypothèses sur les représentations de la société sur le berger et perception par les bergers de leurs rôles et des évolutions de leur métier de « Berger »

Les avis récoltés dans les 2 régions coïncident : le métier est peu connu, peu valorisé. Là encore, des nuances sont à faire. Dans la région du SOUSS, la perception qu'ont les bergers de leur métier est plus radicale. D'après les bergers interviewés, le métier n'est absolument pas valorisé, le berger est perçu, par la population, uniquement comme pourvoyeur de viande et de lait, la reconnaissance de la qualité du travail et de la production est rare, l'utilité du berger dans la gestion des espaces naturels est ignorée.

Dans l'ORIENTAL, le métier est plus respecté et encore plus celui d'« éleveurs ». Les bergers interrogés estiment que la population reconnaît les deux professions liées à la production de viande en termes de travail, d'investissement dans le métier et dans le maintien d'une économie locale et de qualité des produits. L'ANOC joue un rôle dans la promotion des spécificités de la région liant production-produit-bergers-territoire.

La question de la durabilité de l'activité sous l'angle environnemental (Axe C)

Hypothèses sur les pratiques techniques sur le maintien de la ressource naturelle

Dans les 2 régions, il y a la volonté de rechercher la conservation des parcours dans leur état actuel néanmoins la dynamique permettant le maintien de cette ressource n'est pas la même.

Dans le SOUSS, l'activité de berger nécessite la conservation de l'arganeraie en l'état mais des situations de surpâturage aérien ou arborescent existent surtout en cas de sécheresse. A défaut de moyens financiers qui pourraient permettre d'explorer d'autres espaces plus éloignés, le recours à l'achat d'aliments pénalise fortement le revenu des bergers. Certains bergers font le choix de réduire leur troupeau en vendant une partie de leur cheptel, même à des prix de vente faibles.

Dans l'ORIENTAL, le pâturage est géré au plus juste de la ressource par des déplacements des troupeaux adaptés aux ressources sur de vastes

espaces de pâturage. Les bergers ont conscience des limites des ressources hydriques et fourragères. Alors que la sédentarisation offre des conditions de vie plus enviables, le maintien du nomadisme est essentiel aux équilibres qui participent au maintien de la ressource fourragère dans cette région semi-aride (le nomadisme permet de laisser les parcours au repos pour qu'ils ne soient pas surexploités et qu'ils se régénèrent).

Hypothèses sur les menaces locales ou globales sur la pérennité de l'activité de berger.

Pour les 2 régions, les menaces climatiques et foncières posent problème pour le maintien à long terme de l'activité pastorale.

Dans le SOUSS, des conflits d'usage du foncier sont réels. D'une part, la récolte des fruits de l'arganeraie par la population locale limite l'accès aux pâturages à certaines périodes pour assurer la bonne maturation des noix d'argan. D'autre part, des productions fruitières plus spéculatives sur des espaces domaniaux peuvent évincer les bergers de l'usage du foncier. Ces problèmes de restriction dans l'accès au foncier sont accentués par le changement climatique qui se traduit par des sécheresses plus intenses. Les investissements en puits sont encore insuffisants ; les achats d'eau, au moment les plus critiques, pénalisent le revenu des bergers.

Dans l'ORIENTAL, la gestion de l'usage du foncier est encadrée par d'anciennes traditions et des droits familiaux. Pour pallier au changement climatique, l'extension des parcours vers des zones de plus en plus éloignées est nécessaire. Cette stratégie nous interroge d'une part sur l'éventuelle compétition pour accéder à l'usage de nouveaux parcours, entre familles d'éleveurs, soumises aux mêmes pressions climatiques et à la rareté des ressources fourragères et hydriques qui en découle. D'autre part, l'accès à des zones plus reculées pose la question du creusement des nouveaux puits ainsi que celle du recrutement des bergers salariés volontaires pour ces déplacements avec leur famille.

[...]

DOCUMENT 2 : Budget prévisionnel au 28 janvier 2019

BUDGET PREVISIONNEL DE L'EVENEMENT GLOBAL							
CHARGES					PRODUITS		
Postes de charges	Volet International	Volet Scolaire	Volet Grand-public	Montant du poste de charges	Postes de produits	Montant du produit	Proportion
60 - Achats					75 - Fonds propres		
Matières et fournitures (préciser)	0	375	200	575,00 €	LEGTA Montmorot	8 134,44 €	18,8%
Petit équipement (préciser)	0	0	0	- €	ABJFSA	410,38 €	0,9%
Autres ...	0	0	0	- €	Autres ...	- €	0,0%
					TOTAL FONDS PROPRES	8 544,82 €	
61- Services extérieurs					74 - Subventions		
Prestation de services	99	0	400	499,00 €	CGET - Commissariat de Massif	10 000,00 €	23,1%
Cachets d'artistes	0	0	1200	1 200,00 €	Conseil régional BFC	9 000,00 €	20,8%
Locations	750	0	300	1 050,00 €	PNR Haut-Jura	4 000,00 €	9,2%
Assurances :	80	0	0	80,00 €	Communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	2 000,00 €	4,6%
Documentation	0	0	0	- €	Etat de Vaud	1 500,00 €	3,5%
Autres ...	0	0	0	- €	Prométerre Gest'Alpes	2 000,00 €	4,6%
62 - Autres services extérieurs					District de Nyon	1 000,00 €	2,3%
Frais de formateurs extérieurs	1600	0	0	1 600,00 €	Parc du Jura Vaudois	1 000,00 €	2,3%
Autres frais de personnel extérieur	0	0	0	- €	Société vaudoise d'économie alpestre	1 000,00 €	2,3%
Publicité, publication, communication	0	0	1200	1 200,00 €	Accueil Paysan	1 000,00 €	2,3%
					Agence de service civique	1 000,00 €	2,3%
Frais de déplacement de personnes	18292,95	2250	450	20 992,95 €	TOTAL Subventions	33 500,00 €	
Frais de transport de biens	0	0	0	- €			
Frais d'hébergement :	8756,71	0	1200	9 956,71 €			
Visites	0	0	0	- €			
Frais administratifs	0	100,00 €	0	100,00 €	70 - Participations du public		
Autres ...	0	515,00 €	0	515,00 €		1 200,00 €	2,8%
64 - Charges de personnel							
Frais de personnel de la structure porteuse du projet	0	5120	356,16	5 476,16 €			
TOTAL CHARGES PREVISIONNELLES				43 244,82 €	TOTAL PRODUITS PREVISIONNELS	43 244,82 €	100%
DÉPENSES VALORISÉES					CONTRIBUTIONS VALORISÉES		
bénévolat	4897,2	712,32	1068,48	6 678,00 €	bénévolat	6 678,00 €	
frais de transport ou de séjour pris en charge par les porteurs de projets eux-mêmes ou par les partenaires	1600	0	400	2 000,00 €	frais de transport ou de séjour pris en charge par les porteurs de projets eux-mêmes ou par les partenaires	2 000,00 €	
mise à disposition gratuite de matériels, terrains, salles, etc	0	0	0	- €	mise à disposition gratuite de matériels, terrains, salles, etc	- €	(Fonds propres + contributions valorisées) sur total produit
Autres ...				- €	Autres ...	- €	
TOTAL DÉPENSES VALORISÉES				8 678,00 €	TOTAL CONTRIBUTIONS VALORISÉES	8 678,00 €	32,4%
TOTAL				51 922,82 €	TOTAL	51 922,82 €	100%

Fiche d'émargement

Nom	Prénom	Signature
ANDRE	Malo	
BASSET	Alix	
BONIFALI	Paul	
BURNET	Hugo	
CHAPOLARD- AVRILLON	Myrtille	
DOUX	Nathanael	
GONKEL	Bastien	
PARMENTIER	Jérémy	
PITEL	Margot	
SAGOT	Célestin	
VIBOUD	Antoine	

Fiche épreuve :

La classe de BTS GPN biquilifiante métiers de la montagne a été chargée de piloter avec l'Association des Bergers du Jura Franco-Suisse et Amis (ABJFS et Amis), durant l'année scolaire 2018-2019, un projet intitulé « 6ème festival des bergers », comprenant plusieurs volets dans lesquels s'inscrivent des actions visant la valorisation des espaces pastoraux et du métier de berger.

Ces volets au nombre de 3 nommés : International, Grand public et Scolaire, ont été pris en charge plus particulièrement par des sous groupes de l'équipe projet classe.

Ce projet mené tout au long de l'année a engendré de nombreuses rencontres professionnelles et collaborations (PNR, Association des bergers, partenaires étrangers, services de l'Etat, collectivités territoriales...).

La promotion a construit un budget conséquent et a fait appel à de nombreux financeurs publics nécessitant un suivi administratif important.

Ce projet a commencé en septembre 2018 par la rencontre des bergers dans le Haut Jura, suivie de celle de bergers au Maroc et s'achève en Juin 2019 suite à la réalisation du festival qui se déroule en Mai.

Dans ce contexte les étudiants doivent répondre à la capacité

C8 – Contribuer à l'identification des enjeux et à la définition des objectifs de gestion et de valorisation.

CCF 6 E 5-2 – coefficient 2

Ecrit individuel d'une durée de 2 heures